

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

La société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026

Revenus par catégorie	Tr2.2026	Tr2.2025	Tr1+Tr2 2026	Tr1+Tr2 2025	Exercice 2025
1- REVENUS	2 763 524	231 270	2 853 553	305 115	2 931 520
Revenus des participations	2 547 947	-	2 547 947	-	2 547 947
Plus-values sur cession d'actions	-	-	-	-	-
Dividendes	2 547 947	-	2 547 947	-	2 547 947
Revenus des placements	215 577	231 270	305 606	305 115	383 573
Plus-values / Moins-Values sur cession d'actions Sicav	-136 213	-66 346	-46 183	7 499	85 145
Dividendes (actions Sicav)	351 560	297 616	351 560	297 616	297 616
Autres revenus	230	-	230	-	812
2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	126 308	155 944	110 119	155 944	147 572
Frais sur titres de participation	-	-	-	-	-
Pertes sur cession des titres Sicav	50 109	1 091	50 109	1 091	4 275
Provisions et moins-value latente	76 199	154 853	60 011	154 853	143 297
3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS			9 298 832	5 870 140	8 071 957
Capital social			966 000	966 000	966 000
Autres fonds propres			8 332 832	4 904 140	7 105 957

Activité de la société TUNINVEST SICAR- Approbations- Décaissements- Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité		TR 2.2026	TR 2.2025	Exercice 2025
Nombre de projets	Approbations	0	0	0
	Décaissements	0	0	0
	Désinvestissements	0	0	0
Montants en dinars	Approbations	0	0	0
	Décaissements	0	0	0
	Désinvestissements	0	0	0

Portefeuille d'investissement par zone géographique

		Au 30/06/2026	Au 31/12/2025
Nombre	Tunis	5	5
	Sahel	1	1
	Sfax	2	2
	Total	8	8
Montant	Tunis	3 175 250	3 175 250
	Sahel	298 551	298 551
	Sfax	1 044 900	1 044 900
	Total	4 518 701	4 518 701
VALEUR COMPTABLE NETTE		3 563 601	3 563 601

Portefeuille d'investissement par secteur

		Au 30/06/2026	Au 31/12/2025
Nombre	Secteur industriel et textile	4	4
	Secteur des services	4	4
	Total	8	8
Montant	Secteur industriel et textile	2 542 864	2 542 864
	Secteur des services	1 975 836	1 975 836
	Total	4 518 701	4 518 701

Commentaires sur les indicateurs du 2ème Trimestre 2026

- 1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 2ème trimestre de l'année 2026 sont d'ordre comptable,
- 2- Au 30 Juin 2026, les revenus de la société ont atteint 2,854 millions de dinars contre 305 mille dinars au 30 juin 2025, et proviennent principalement des dividendes à recevoir de la participation Nouvelair pour un montant de 2,548 millions de dinars, soit le même montant reçu en 2025 et reconnu en tant que revenu au courant du troisième trimestre 2025.
- 3- La valeur comptable nette du portefeuille est demeurée stable au 30 juin 2026 à 3 564 mille dinars par rapport au 31 décembre 2025.

Situation fiscalePremier Contrôle Fiscal portant sur la période 1998-2007 (Procédure en cours - Cassation)

La société a fait l'objet d'un premier contrôle fiscal couvrant la période du 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 2007. Une notification de redressement d'un montant de 2,7 MTND (dont 1,23 MTND de pénalités) a été adressée à la société en décembre 2008. Après contestation, l'administration fiscale a émis en septembre 2010 un arrêté de taxation d'office pour un montant de 2,74 MTND,

ramené à 2,46 MTND (dont 1,52 MTND en principal), en mars 2015. Dans le cadre des dispositions de la Loi de Finances 2016, la société a bénéficié de l'abandon des pénalités et a réglé le principal, soit 1,52 MTND. Une provision de 1,75 MTND a été constituée afin de couvrir le risque lié à ce redressement, correspondant au montant du principal, augmenté du crédit d'impôt rejeté par l'administration fiscale. Par arrêt du 13 juin 2018, la Cour d'appel a confirmé le jugement de première instance relatif au déclassement de Tuninvest Sicar de son statut par l'administration fiscale, tout en fixant le ratio de conformité du portefeuille à 49,44 % contre un seuil réglementaire de 50 %. La société a introduit un pourvoi en cassation en décembre 2019 et la procédure est toujours en cours.

Deuxième Contrôle Fiscal portant sur la période 2019-2022 (Procédure en cours – Première Instance)

La société a fait l'objet d'un deuxième contrôle fiscal portant sur les exercices 2019 à 2022. Une taxation d'office d'un montant de 5,6 MTND (dont 3,5 MTND en principal) a été notifiée en juin 2024, assortie de la confirmation d'un crédit d'impôt de 1,1 MTND. Dans le cadre des dispositions d'amnistie prévues par la Loi de Finances 2024, la société a conclu avec l'administration fiscale un échéancier de règlement du principal sur cinq ans soit un montant total de 3,5 MTND. Au 31/12/2025, suite au paiement d'un montant de 1,2 MTND, le restant dû est de 2,3 MTND. La provision constituée au 31/12/2025 est de 2,4 MTND correspondant au montant du principal net du crédit d'impôt confirmé par l'administration fiscale. La société a par ailleurs engagé une procédure judiciaire afin de contester cette taxation, comme l'y autorise la réglementation. Dans ce cadre, un expert a été nommé par le Juge le 28 Janvier 2026 et les informations requises lui ont été communiquées par la société en date du 13 février 2026. La procédure est toujours en cours.